



CHASSEURS ANJOU

FEUILLE D'ENGAGEMENT

La Journée Saint-Hubert du Maine-et-Loire, le **09/11/2024** sur

le territoire de l'ACCA de DENEZÉ-SOUS-DOUÉ

Rdv à 7h30 à la salle des fêtes de la commune de

DENEZÉ-SOUS-DOUÉ.

(Date limite d'inscription : **01/11/2024**)

CHASSEUR

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance :

Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : ... / ... / ...

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATÉGORIE (cocher la case correspondante) :

- « Junior » avec chien d'arrêt mixte (fille, garçon)
- « Junior » avec chien leveur mixte (fille, garçon)
- « Chasserresse » avec chien leveur de gibier
- « Chasserresse » avec chien d'arrêt
- « Chasseur » avec chien d'arrêt
- « Chasseur » avec chien leveur de gibier
- « Trialisant mixte » (junior, femme, homme) pour les chiens également
- « Archer » avec chien d'arrêt ou leveur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur. La FDC 49 rembourse l'inscription pour la classe « Jeunes » (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés. Sur présentation de la feuille d'engagement.

Montant de l'engagement par chien : 25 €

Prix du repas : 20 €

Nombre de repas :

Faire 2 règlements différents :

. **Engagement** à l'ordre FDC 49

. **Repas** : ACCA Denezé-sous-Doué

À retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

Monsieur **LEBASTARD Patrice**

2 La Noé, 44130 Faye-de-Bretagne

ou par mail : lebastardpatrice69@gmail.com

Important : Pour les Catégories dites "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail (un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1ère ou 2ème cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, de m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :

N'hésitez pas à contacter **Patrice LEBASTARD** par téléphone au 06.81.84.30.66 ou par mail à l'adresse suivante : lebastardpatrice69@gmail.com ou **Alexandre ROY** au 06.60.76.04.28 ou par mail : a.roy@chasse49.fr